



Resiliation abonnement canal plus

Par **bennji**, le **30/06/2010** à **17:23**

Bonjour,rnrnJ'ai une ancienneté de 4 ans a canal + et 3 ans a canal sat et je souhaiterais résilier canal plus seulement (pas canalsat).rnrnIls me disent que je peux pas avant la date anniversaire (le 30 avril 2011) mais pourtant je sais que c'est possible car ma banque, la caisse d'epargne, a essayé de me vendre leur service juridique a 5e par mois et m'a dis que par exemple ils pouvaient me desabonner a canal quand je voulais.rnDonc c'est possible.rnMais je veux pas lacher l'abonnement canal pour prendre un autre abonnement mensuel a la caisse d'epargne alors que je ne demande qu'une prestation...rnrnQuel argument dois-je faire valoir pour mettre un terme a mon abonnement canal plus rapidement? comment je dois m'y prendre?rnau telephone ils ne veulent rien savoir...rnrnmerci